

**Démarche active de découverte visant à
développer la compétence en lecture de textes
documentaires par l'utilisation
de la grammaire textuelle¹
(1^{er} cycle du secondaire)**

¹ Séquence didactique élaborée par Chloé Dufour, Roxanne Labarre et Pascal Riverin.

Table des matières

Introduction	3
Activité 1 – Les marques d’organisation du texte – les intitulés	3
Objectif	3
Avant l’activité	4
Activité	5
Après l’activité	8
Activité 2 – Appropriation du vocabulaire	8
Objectif	8
Avant l’activité	8
Activité	9
Après l’activité	9
Tableaux fournis aux élèves (corrigé)	9
Activité 3 – La reprise de l’information	13
Objectif	13
Avant l’activité	14
Activité	14
Après l’activité	14
Corrigé	15
Activité 4 – Compréhension du texte	16
Objectif	16
Avant l’activité	16
Activité	17
Après l’activité	19
Conclusion	20
Textes	21
Tableau pour les définitions (version à imprimer)	28
Tableau pour les reprises (version à imprimer)	29
Textes (version à imprimer)	30
Bibliographie	37

INTRODUCTION

Cette séquence d'enseignement et d'apprentissage sur la compréhension en lecture est conçue à partir de trois textes² de la collection française *Autrement junior*, destinés aux jeunes de 12 à 15 ans. L'objectif de cette démarche active de découverte (DADD) est d'amener les jeunes lecteurs à relever les informations nécessaires pour les aider à améliorer leurs compétences en lecture à l'aide du métalangage (antécédents, reprises, intitulés, etc.).

Avant de présenter les quatre activités, l'enseignant interrogera les élèves sur l'importance de savoir lire efficacement (comprendre les mots difficiles, saisir les idées principales du texte, faire des inférences, etc.) et de comprendre les textes lus et à lire.

La première activité portera sur les intitulés (titres et intertitres) et montrera aux élèves que les textes « courants », comme ceux du corpus, ont généralement un titre qui annonce le sujet et des intertitres qui découpent le texte en parties, tout en donnant des indications sur le contenu (Chartrand, Aubin, Blais et Simard, 1999). Il s'agit donc d'apprendre aux élèves, avant de commencer leur lecture, à faire des prédictions sur le texte. La deuxième activité portera sur le vocabulaire, elle vise à ce que les élèves découvrent le sens des mots complexes ou qui leur sont inconnus, à l'aide de la dérivation lexicale, de leurs connaissances, du contexte et du dictionnaire. L'objectif de la troisième activité, sur la reprise de l'information, vise à faire reconnaître aux élèves les substituts de mots et de groupes de mots, pour qu'ils perçoivent mieux le fil conducteur des textes, l'unité du sujet et la progression de l'information. La dernière activité initiera les élèves à la conception de résumés par la création d'une ligne du temps. Ce travail sur les macroprocessus de compréhension et sur les processus d'intégration permettra aux élèves de déceler les idées directrices des textes lus.

ACTIVITÉ 1 — LES MARQUES D'ORGANISATION DU TEXTE – LES INTITULÉS

Objectif

Cette activité amènera les élèves à repérer les intitulés, en particulier les titres (qui annoncent le sujet) et les intertitres (qui découpent le texte en parties et donnent le sujet

² Les trois textes se retrouvent en annexe et adoptent l'orthographe rectifiée.

de chaque partie), et à voir que ces éléments du paratexte séparent les idées générales. Comme plusieurs textes de plus d'une phrase présentent des marques, telles que les intitulés et les marques graphiques (paragraphe) qui visent à les faire reconnaître comme un tout (Chartrand, 1999), il est important que les élèves sachent les distinguer du reste du texte. Ainsi, ils comprendront ce qu'elles apportent aux textes et s'en serviront pour prédire le contenu de nouveaux textes.

Avant l'activité

L'enseignant présente un diaporama des titres et intertitres des textes 2 et 3. À l'aide de ces indices, les élèves écriront leurs prédictions sur ces textes.

Diaporamas présentant les intitulés et prédictions attendues des élèves

Texte 2

Une ferveur religieuse intense

- Comme il s'agit du premier intitulé, il doit s'agir du titre.
- Les trois intitulés ci-dessous concernent les croisades, donc ils pourraient très bien s'intégrer à la « ferveur religieuse intense ».

Le pape prêche la croisade

- Il sera probablement question du pape et de sa recommandation pour la croisade.

Les croisés prennent Jérusalem

- Il s'agit de la guerre où les croisés ont réussi à vaincre les habitants de Jérusalem.

L'aventure des croisades

- Il s'agit des aventures, des escapades et des batailles qu'ont livrées les croisés.

Texte 3

La guerre de Cent Ans 1337-1453

- Comme il s'agit du premier intitulé, ce doit être le titre.
- Le texte parlera des batailles pendant la guerre de Cent Ans.

L'origine de la guerre

- Il s'agit de la source de la guerre, ce qui s'est passé pour que cette guerre se déclare.

Victoires anglaises

- Si l'on se fie à la hiérarchie des événements, les Anglais semblent être supérieurs aux Français, c'est-à-dire qu'ils semblent remporter la plupart des batailles.

La grande misère du royaume de France

- Il doit s'agir des difficultés qu'a rencontrées la France, face aux Anglais.

Activité

Les élèves procéderont à la lecture des textes, sans les intitulés. Ils placeront ensuite, individuellement, les intitulés projetés à l'avant au bon endroit. L'enseignant guidera les élèves en leur posant des questions telles que :

1. Qu'apprend-on dans ce paragraphe?
2. Dans tes mots, quel titre donnerais-tu à ce paragraphe?

Texte 2

Au milieu du XI^e siècle, l'Occident connaît de grands bouleversements. Le pape s'impose comme l'autorité majeure de la chrétienté. Non seulement il a obligé l'empereur germanique Henri IV à venir s'humilier devant lui à Canossa en 1077, mais en 1095 il a excommunié le roi de France, Philippe I^{er}, l'excluant ainsi de l'Église. Quant aux seigneurs, amateurs de guerres privées, ils ont accepté depuis environ un siècle de respecter la « trêve de Dieu » — qui leur interdit de se battre du mercredi soir au lundi matin —, et la « paix de Dieu » — qui protège les clercs et les petites gens. Pour les chrétiens du XI^e siècle, la religion est au-dessus de tout : plutôt que de servir un prince terrestre, mieux vaut servir le Christ et mériter la vie éternelle. Beaucoup d'hommes et de femmes de ce temps participent à des pèlerinages, dont les plus fréquents sont ceux de Saint-Martin en France, depuis le XII^e siècle, Saint-Jacques-de-Compostelle, dans le nord-ouest de l'Espagne, et Rome.

Dans toute l'Europe, les pèlerins se déplacent pour prier là où un miracle s'est manifesté, ou sur la tombe d'un saint. Mais, avec plus d'ardeur encore, tous désirent accomplir le pèlerinage de Jérusalem, sur les Lieux saints où vécut Jésus et ses apôtres. Depuis l'Antiquité, des pèlerins sont partis d'Occident vers Jérusalem. Mais les lieux saints sont tombés aux mains des musulmans, qui ont conquis Jérusalem en 638, puis ont envahi l'Espagne et se sont avancés jusqu'à Poitiers, d'où Charles Martel les a repoussés en 732.

Au cours du XI^e siècle, les difficultés des chrétiens pour aller en Terre sainte s'accroissent terriblement et les brimades des autorités musulmanes se multiplient. Démunis, les pèlerins se regroupent par milliers et forment des pèlerinages-expéditions. Dans cet Occident où la foi en Dieu est si intense, le pape Urbain pense que le moment est venu de demander aux chrétiens d'aller libérer Jérusalem. Il effectue un long voyage en France et, le 27 novembre 1095, réunit les évêques en concile dans la ville de Clermont, en Auvergne. Le pape demande aux volontaires de porter la croix sur leurs vêtements et de s'armer pour délivrer le tombeau du Christ, Jérusalem et la Terre sainte.

Pour convaincre des seigneurs chrétiens de former une armée et de partir, le pape leur offre l'indulgence plénière, c'est-à-dire le pardon total de leurs fautes s'ils meurent au combat. La participation à la croisade implique cette remise de peines spirituelles, manifestation de l'autorité du pape. Cependant, les seigneurs hésitent à abandonner leurs domaines : un rival pourrait s'en emparer puisque châteaux et terres ne seront plus défendus. Urbain II ordonne alors de marquer les biens des croisés d'une croix, ce qui les place sous la protection de l'Église. Celui qui ne respectait pas cette protection serait aussitôt excommunié - privé des sacrements et banni de la communauté chrétienne.

La préparation financière et matérielle de la croisade est difficile : il faut de l'argent. Les seigneurs ont peu de liquidités, ils doivent vendre des terres ou emprunter en donnant leur domaine en gage à l'abbaye ou au prêteur qui avance l'argent. Au cas où les croisés mourraient en Terre sainte, la transmission de l'héritage est garantie. Tout est alors prêt pour l'expédition vers ces contrées

inconnues.

En chemin, ils affrontent de terribles difficultés, la soif, les maladies, les fièvres, qui tuent hommes et chevaux. Malgré tout, les chrétiens conquièrent plusieurs villes, dans le Liban et la Syrie actuels, puis, enfin, ils s'emparent de Jérusalem plus de trois ans après leur départ, le 15 juillet 1099, et massacrent une grande partie de la population arabe et perse.

La première croisade a permis de créer des États francs très loin de l'Occident, en Palestine, mais bientôt ceux-ci seront menacés et attaqués par les musulmans. Pour protéger les pèlerins, des sociétés à la fois religieuses et militaires sont créées, comme l'ordre des Hospitaliers en 1113, ou l'ordre du Temple en 1119. Le rôle de ces ordres est de combattre pour leur religion contre les musulmans, de protéger ou de soigner les pèlerins, et de prier Dieu. Des croisades se succédèrent jusqu'au XIII^e siècle pour venir en aide aux Francs établis sur les Lieux saints et conserver les conquêtes de 1097-1099.

Philippe Godard et Claude Merle, *Féodalité et croisades, X^e-XV^e siècle*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, 2002, p.33-37.

Texte 3

En 1358, une troupe d'Anglais solidement armés s'approche du château de Longueuil, en Picardie, occupé par une bande de paysans français. Les Anglais pensent ne faire qu'une bouchée de ces guerriers amateurs. Effectivement, ils s'infiltrèrent sans difficulté à l'intérieur de l'enceinte et commencent à massacrer les paysans. Le chef de ces derniers, Guillaume L'Aloue, succombe avec plusieurs de ses compagnons. Les Anglais se croient déjà maîtres du château lorsque surgit un homme de haute taille, armé d'une hache, surnommé « le Grand Ferré ». Voyant ses amis à terre, le géant se déchaine soudain. Sa hache s'abat, tranchant les têtes et les bras des assaillants. Autour de lui, les Anglais s'écroulent. [...] Longueuil est sauvé et le « Grand Ferré » devient un héros.

Ses exploits se multiplient. Les Français l'admirent, tandis que les Anglais redoutent ce géant invincible. [...]

En 1328, le roi de France, Charles IV, meurt sans successeur. L'héritier le plus proche est le prince Édouard, futur Édouard III d'Angleterre, petit-fils du roi Philippe le Bel par sa mère Isabelle. Mais Édouard est anglais. Les barons de France l'écartent au profit d'un cousin de Charles IV, Philippe VI de Valois.

Dans un premier temps, Édouard III d'Angleterre reconnaît le nouveau roi et lui prête hommage, en 1329, pour les possessions qu'il a en France. [...] Mais huit ans plus tard, il réclame son héritage, le royaume de France, et déclare la guerre à Philippe.

En 1337, Édouard III n'a pas les moyens d'occuper le royaume qu'il revendique : la France est plus grande, plus riche et surtout trois fois plus peuplée que l'Angleterre. Il se contente de raids et de pillages [...]

Les Français, supérieurs en nombre, mènent encore une guerre féodale. [...] Philippe VI est incapable d'imposer son autorité, d'organiser l'armée et de la ravitailler.

L'armée anglaise est théoriquement organisée sur le même modèle [...]. Mais, contrairement à sa rivale, l'aristocratie anglaise paie l'écuage, une taxe qui permet de se faire remplacer au combat. Ceux qui font la guerre sont donc des professionnels, bien entraînés. Quant aux soldats, ils proviennent d'une milice permanente qui, en temps de paix, assure l'ordre intérieur. À leur côté, les archers gallois [...] vont jouer un rôle déterminant, grâce à leur adresse et leur vitesse de tir.

La supériorité de l'armée anglaise ne tarde pas à se manifester. À Crécy, en 1346, la chevalerie française est décimée par les archers gallois. Dix ans plus tard, à Poitiers, le même scénario se répète, mais cette fois le roi de France, Jean II le Bon, qui a succédé à Philippe VI, est fait prisonnier.

Le roi et la noblesse, vaincus, sont déconsidérés. Dans les campagnes, une violente révolte paysanne, la Jacquerie – on appelle les paysans les « jacques » –, se déchaîne contre les nobles. Le royaume est en danger. Cependant, les soulèvements sont écrasés et Charles, le fils aîné du roi, signe avec les Anglais la paix de Brétigny. La France respire.

Ce répit est de courte durée, car Édouard III n'a pas renoncé à ses prétentions et la rançon de Jean II n'a pas été entièrement versée. [...]

Au lieu d'affronter les Anglais en batailles rangées, Charles V [l'héritier de Jean II] de forme de petites compagnies, confiées à des capitaines expérimentés, comme Bertrand Du Guesclin. Ces troupes harcèlent l'ennemi, gênent son ravitaillement, multiplient les obstacles et s'emparent de ses places fortes. Cette stratégie paie : de 1369 à 1389, les Anglais s'épuisent et les Français reprennent toutes les conquêtes anglaises, excepté la Guyenne et la Gascogne.

À la mort d'Édouard III (1377) et de Charles V (1380), les deux jeunes souverains qui leur succèdent, Richard II d'Angleterre et Charles VI, signent une trêve qui durera jusqu'en 1415. Durant ces années, la France connaît d'abord une période paisible, mais, en 1392, Charles VI perd la raison, et le royaume devient la proie des parents du roi : son grand oncle Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et son frère, Louis d'Orléans. [...] Entre eux, la rivalité est si acharnée que Jean sans Peur fait assassiner Louis d'Orléans en 1407. La guerre civile qui s'ensuit permet au nouveau roi d'Angleterre, Henri V, de débarquer en Normandie. Le 25 octobre 1415, à Azincourt, l'armée française subit sa plus grave défaite : les trois quarts de la noblesse de France sont massacrés.

Victorieux, Henri V commence la conquête de « son » royaume. À sa mort, en 1422, les Anglais occupent Paris et une partie de la France. Lorsque Charles VI meurt à son tour, le royaume de son fils, Charles VII, se limite à quelques possessions dans les pays de Loire, avec Bourges pour capitale. [...]

L'intervention de Jeanne d'Arc [...] va changer soudain le cours de la guerre. À Chinon, elle gagne la confiance de Charles VII, qui lui confie le commandement d'une armée. Le 8 mai, elle délivre Orléans. Peu après, l'armée anglaise est écrasée à Patay, et son chef, Talbot, fait prisonnier. Jeanne emmène alors le roi à Reims pour qu'il y soit sacré.

Après la cérémonie de Reims, Charles VII devait marcher sur Paris [...] mais c'est un roi timoré et indécis, influencé par son entourage. Tandis qu'il hésite, Jeanne d'Arc tombe aux mains des Bourguignons, qui la livrent aux Anglais. [...] À l'issue d'un procès en sorcellerie, l'héroïne est brûlée sur la place du Vieux-Marché, à Rouen.

Cependant, grâce à elle, la France a repris courage. Charles VII agit en roi. Ses armées vont de victoire en victoire. [...]

De cette longue guerre, la France et l'Angleterre sortent épuisées. Les campagnes françaises ont été ravagées, décimées par les famines et la peste noire. Les meilleures terres seront repeuplées. Les autres resteront longtemps désertes, certaines jusqu'au XIX^e siècle. La guerre a paralysé le commerce et aggravé une dépression économique plus ancienne. Elle a, cependant, renforcé le pouvoir royal et révélé, en Angleterre comme en France, parmi les masses populaires, un sentiment national jusqu'alors inconnu.

Claude Merle, *Guerres et paix à la fin du Moyen Âge, XIV^e-XV^e siècle*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, p.22-27.

Ensuite, les élèves compareront, en équipe de deux, leurs réponses en justifiant leurs choix. Cela leur permettra de discuter de la pertinence des intitulés pour l'anticipation des contenus d'un texte et sa compréhension.

Après l'activité

L'enseignant fera un retour sur l'importance des intitulés dans la compréhension d'un texte : il montrera la différence entre la planification de la lecture des premiers textes, sans intitulés, et la planification de la lecture des mêmes textes, avec les intitulés. Or, il pourrait y avoir des différences dans les réponses, compte tenu du fait que l'introduction du texte 3 n'est pas linéairement à sa place. En effet, les élèves peuvent avoir de la difficulté à placer ce segment, car il devrait être dans la partie « victoires anglaises », mais comme il s'agit d'une victoire française, il est incohérent de la placer dans cette partie. C'est pourquoi l'enseignant discutera avec les élèves de texte descriptif pour qu'ils se rendent compte qu'un auteur n'est pas obligé de se conformer au modèle de base et que le procédé utilisé (analyser des intitulés) facilite la compréhension.

ACTIVITÉ 2 – APPROPRIATION DU VOCABULAIRE

Objectif

Cette activité permettra aux élèves de détecter les mots difficiles et d'en comprendre le sens pour mieux saisir la signification de l'ensemble du texte. Étant donné que les élèves sont déjà en mesure de chercher la définition d'un mot dans le dictionnaire, l'activité vise à développer d'autres habiletés pour dégager la signification du mot : se servir de la dérivation lexicale, du contexte et de leurs connaissances.

Avant l'activité

L'enseignant fera un exemple du travail attendu pour montrer aux élèves à créer leur définition personnelle en se servant du contexte : par les mots environnants, le champ sémantique, l'atmosphère du paragraphe, la dérivation lexicale (les affixes, les bases des mots) et l'étymologie.

Exemple :

[Les campagnes françaises ont été ravagées, décimées par les famines et la peste noire.](#)

Mots difficiles et leur classe	Définitions personnelles et celles du dictionnaire
Décimées (Texte 3, l.73) Classe : Adjectif	Personnelle : D'après le contexte, il s'agit d'une reprise de « les campagnes ravagées », donc l'adjectif pourrait être remplacé par « massacré », car il s'agit d'un mot qui signifie que plusieurs choses ou personnes ont été anéanties. Dictionnaire : Faire périr un grand nombre de personnes dans (un ensemble). → Détruire, exterminer.
Phrase	Durant la guerre, mon peuple a été <u>décimé</u> par nos rivaux.

Activité

Après avoir lu les trois textes individuellement, les élèves souligneront cinq mots par texte qui nuisent à leur compréhension, pour un total de quinze mots. Ils essaieront de trouver le sens de chacun (définition personnelle) à l'aide de leurs connaissances. Ils pourront aussi améliorer cette définition avec la dérivation lexicale³ et le contexte du mot. Pour valider leur réponse, ils chercheront dans *NPR-CD* la définition correspondant au sens du mot dans le texte et ils transcriront, dans le tableau fourni, leurs informations (le mot, sa classe, leur définition personnelle et celle du dictionnaire). Finalement, en équipe de deux, ils compareront leurs réponses, puis ils choisiront quinze mots, avec lesquels ils composeront quinze phrases pour s'assurer qu'ils ont bien compris leur sens. Avant qu'ils commencent le travail, deux indications sont données aux élèves :

- lire le texte avant et après l'activité;
- observer attentivement les définitions du *NPR-CD* pour choisir celle qui correspond le mieux au contexte.

Après l'activité

Chaque équipe mentionnera un mot qu'elle a trouvé difficile, lira ses définitions et sa phrase l'intégrant. Ainsi, la classe brossera un portrait des mots difficiles présents dans les textes, que l'enseignant complètera s'il y a lieu. Cela permettra aux élèves, incluant ceux en difficulté, de comprendre tous les mots du texte sans devoir les chercher tous.

Tableaux fournis aux élèves et corrigé

TEXTE 1

Mots difficiles et leurs classes	Définitions personnelles et celles du dictionnaire
1. Tyrannie (1.2 ⁴) Classe : nom féminin et singulier	Personnelle : vient du nom « tyran ». Quelqu'un de cruel et d'injuste. Dictionnaire : Gouvernement autoritaire qui ne respecte pas les libertés individuelles et sur lequel le peuple n'a aucun contrôle.
2. Laïques (1.12) Classe : adjectif	Personnelle : Dans l'énumération, l'adjectif est mis en opposition avec le nom ecclésiastique. Dans le contexte, laïques signifie ce qui ne se rapporte pas à la religion. Dictionnaire : Qui n'appartient pas au clergé.
3. Rudimentaire (1.24) Classe : adjectif	Personnelle : vient du nom rudiment. Signifie des techniques peu évoluées. Dictionnaire : élémentaire, peu développé.

³ Chartrand, Suzanne-G., Aubin, Denis, Blais Raymond & Claude Simard (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Boucherville : GRAFICOR, p. 310 à 319.

⁴ Les numéros de ligne correspondent aux lignes de la version des textes placés en annexe.

4. Oppressante (1.26) Classe : adjectif	Personnelle : Vient du verbe opprimer, dans le contexte, la forêt occupe beaucoup d'espace. Dictionnaire : Qui accable, oppresse.
5. Araire (1.31) Classe : nom masculin et singulier	Personnelle : Instrument lié à l'agriculture. Dictionnaire : Instrument de labour qui rejette la terre de part et d'autre du sillon (à la différence de la charrue qui la retourne).
6. Méditerranéennes (1.32) Classe : adjectif	Personnelle : Proche de la mer Méditerranée. Dictionnaire : De la Méditerranée, des régions qui l'entourent.
9. Serfs (1.40) Classe : nom masculin et pluriel	Personnelle : Quelqu'un qui n'est pas libre. Dictionnaire : Féod. Personne attachée à une terre et dépendante d'un seigneur.
10. S'atténue (1.41) Classe : verbe s'atténuer.	Personnelle : Précédé du pronom s', donc il s'agit d'un verbe pronominal. Selon le contexte, il s'agirait de s'estomper, s'effacer ou de diminuer progressivement. Dictionnaire : Devenir moindre.
11. prêter serment (1.45) Classe : locution	Personnelle : D'après nous, les élèves ne connaîtront pas le sens de cette locution, mais ils pourront faire des liens entre la Bible et les serments, jurer quelque chose, etc. Dictionnaire : Affirmation ou promesse solennelle faite en invoquant un être ou un objet sacré, une valeur morale reconnue, comme gage de sa bonne foi. Serment sur l'honneur. → Parole. Spécialt Attestation solennelle de la vérité d'un fait ou de la sincérité d'une promesse. Prestation de serment. Prêter serment. → Jurer.
12. Entrer dans les ordres (1.46) Classe : locution	Personnelle : D'après le contexte et si l'on découpe l'expression, ce serait faire partie d'un groupe, qui doit être religieux. Dictionnaire : (milieu XII ^e) Association de personnes vivant dans l'état religieux après avoir prononcé des vœux solennels. Les congrégations et les ordres religieux. Par ext. Toute communauté* religieuse. Ordres monastiques → (moine). Loc. (1763) Entrer dans les ordres : se faire moine, prêtre ou religieuse → ordonner; ordination.
13. Servile (1.50) Classe : adjectif	Personnelle : Être esclave de quelque chose. Dictionnaire : Relatif à l'état de serf, au servage. 2. Qui fait preuve d'une soumission excessive; obséquieux.
14. Tenanciers (1.57) Classe : nom masculin et pluriel	Personnelle : Personne qui prend en charge une terre. Dictionnaire : Féod. Personne qui tenait une terre en roture dépendant d'un fief.
15. Lucratives (1.58) Classe : adjectif	Personnelle : En lien avec l'argent. Dictionnaire : Qui rapporte de l'argent, du profit.

TEXTE 2

Mots difficiles et leurs classes	Définitions personnelles et celles du dictionnaire
1. Occident (1.2) Classe : nom masculin et singulier	Personnelle : Les pays situés plus à l'ouest. Dictionnaire : Région située vers l'ouest, par rapport à un lieu donné (opposé à orient). Partie de l'Ancien Monde située à l'ouest
2. Germanique (1.4) Classe : adjectif	Personnelle : Adjectif relié à l'Allemagne (Germany en anglais). Dictionnaire : Des régions de langue et de civilisation allemandes (Allemagne, Suisse, Autriche...)
3. Clercs (1.8) Classe : nom m. p.	Personnelle : Personne de classe sociale plus importante que les petites gens. Dictionnaire : Personne instruite.
4. Pèlerinage (1.10) Classe : nom m.s.	Personnelle : Voyage dans un lieu saint pour se recueillir. Dictionnaire : Voyage, individuel ou collectif, qu'un fidèle fait à un lieu saint pour des motifs religieux et dans un esprit de dévotion.
5. Musulman (1.17) Classe : nom m. s.	Personnelle : Personne qui pratique la religion musulmane. Dictionnaire : Adeptes de l'islam.
6. Prêche (1.20) Classe : v prêcher	Personnelle : Parler en faveur de quelque chose. Dictionnaire : Par ext. → 1. conseiller, préconiser, prôner, recommander.
7. Brimade (1.22) Classe : nom m.s.	Personnelle : punition, réprimande. Dictionnaire : Épreuve vexatoire, souvent aggravée de brutalité, que les anciens imposent aux nouveaux dans les régiments, dans les écoles.
8. Évêque (1.26) Classe : nom m.s.	Personnelle : Homme religieux hiérarchiquement au-dessus du prêtre. Dictionnaire : Dignitaire de l'ordre le plus élevé de la prêtrise chrétienne (→ prélat) qui, dans l'Église catholique, est chargé de la conduite d'un diocèse.
9. Concile (1.26) Classe : nom m.s.	Personnelle : Grande réunion officielle. Dictionnaire : Assemblée des évêques de l'Église catholique, convoquée pour statuer sur des questions de dogme, de morale ou de discipline.
10. Indulgence plénière (1.30) Classe : nom f.s. + adj.	Personnelle : Indulgence serait un pardon, mais plénière sera plus difficile à comprendre. Il sera nécessaire de chercher dans le dictionnaire. Dictionnaire : Théol. Indulgence plénière : rémission pleine et entière de toutes les peines dues aux péchés.
11. Croisé (1.34) Classe : nom m.s.	Personnelle : Personne qui est en croisade : qui se bat pour sa religion. Dictionnaire : Seigneur qui prenait la croix pour combattre les infidèles.
12. Gage (1.39) Classe : nom m.s.	Personnelle : Laisser quelque chose en garantie. Dictionnaire : Ce qu'on dépose ou laisse entre les mains de qqn à titre de garantie.
13. Contrée (1.41) Classe : nom f.s.	Personnelle : Partie d'un pays, des terres. Dictionnaire : Étendue de pays.
14. État (1.50) Classe : nom m.s.	Personnelle : un pays. Dictionnaire : Autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminés.

TEXTE 3

Mots difficiles et leurs classes	Définitions personnelles et celles du dictionnaire
1. Enceinte (1.5) Classe : Nom féminin et singulier	Personnelle : Selon le contexte, il s'agit probablement du <i>château</i> . Dictionnaire : Ce qui entoure un espace à la manière d'une clôture et en défend l'accès. → ceinture
2. Assaillants (1.9) Classe : Nom masculin et pluriel	Personnelle : Ce nom vient probablement du verbe <i>assaillir</i> qui signifie <i>attaquer</i> et dans ce contexte, <i>attaquants</i> conviendrait parfaitement. Dictionnaire : Personne qui assaille, attaque. → attaquant.
3. Barons (1.17) Classe : Nom masculin et pluriel	Personnelle : Il s'agit probablement d'un titre qui était utilisé au Moyen-âge et qui devait être relativement haut placé pour pouvoir prendre une décision telle que celle qui est présentée dans le texte. Dictionnaire : Féod. Grand seigneur du royaume. Possesseur du titre de noblesse entre celui de chevalier et celui de vicomte.
4. Raids (1.23) Classe : Nom masculin et pluriel	Personnelle : D'après nous, les élèves auront de la difficulté avec ce mot, car on ne peut pas faire vraiment de lien avec d'autres mots et le contexte ne nous aide pas nécessairement, il s'agit d'une énumération dans laquelle ce mot apparaît. Dictionnaire : Opération militaire éclair, menée loin en territoire ennemi. → commando, descente, incursion
5. Pillages (1.24) Classe : Nom masculin et pluriel	Personnelle : Ce nom vient probablement du verbe <i>piller</i> , qui signifie <i>voler, dépouiller</i> . Donc, ce serait le fait de voler et de dépouiller la France. Dictionnaire : Action de piller; vols et dégâts commis par ceux qui pillent. → déprédation, dévastation, razzia
6. Féodale (1.25) Classe : Adjectif	Personnelle : Il s'agit d'un terme employé au Moyen-âge. Dictionnaire : Qui appartient à un fief. Qui appartient à l'ordre politique et social fondé sur l'institution du fief. Régime féodal. → seigneur, suzerain, vassal; serf.
7. Aristocratie (1.28) Classe : Nom féminin et singulier	Personnelle : Il s'agit encore d'un nom qui, d'après le contexte, pourrait signifier la « noblesse ». Dictionnaire : Polit. Forme de gouvernement où le pouvoir souverain appartient à un petit nombre de personnes, et particulièrement à une classe héréditaire (↳ noble; grand, patricien). Classe qui détenait le pouvoir → noblesse.
8. Adresse (1.31) Classe : Nom féminin et singulier	Personnelle : D'après le contexte, ce serait avoir des compétences particulières, des <i>habiletés</i> . Dictionnaire : Qualité physique d'une personne qui fait les mouvements les mieux adaptés à la réussite de l'opération (jeu, travail, exercice). → dextérité, habileté.
9. Déconsidérés (1.37) Classe : Adjectif	Personnelle : D'après le préfixe <i>dé</i> , on comprend qu'il s'agit du contraire du verbe <i>considérer</i> , qui signifie qu'ils ont perdu leur réputation. Dictionnaire : Priver (qqn) de la considération, de l'estime. → discréditer, perdre; fam. couler.

10. Soulèvements (1.39) Classe : Nom masculin et pluriel	Personnelle : Dans le contexte, ce nom pourrait être remplacé par <i>agitations</i> ou <i>excitations</i> . Dictionnaire : Mouvement massif de révolte. → <i>insurrection</i> .
11. Trêve (1.51) Classe : Nom féminin et singulier	Personnelle : D'après le contexte, ce serait une <i>paix</i> , une <i>entente</i> qui permet aux deux parties de se reposer et de ne pas s'attaquer. Dictionnaire : Cessation provisoire des combats, pendant une guerre, par convention des belligérants; interruption des hostilités. → <i>cessez-le-feu</i> .
12. Soit sacré (1.65) Classe : Verbe « être » suivi de l'adjectif « sacré »	Personnelle : Il s'agit d'une expression qui d'après le contexte est en lien avec une cérémonie qu'un homme doit subir pour qu'il devienne roi. Dictionnaire : Consacrer (qqn) par la cérémonie du sacre. → <i>bénir, oindre. Sacrer un roi, l'empereur.</i> → <i>intrôniser</i> .
13. Timoré (1.66) Classe : Adjectif	Personnelle : Nous croyons que les élèves auront beaucoup de difficulté avec ce mot, mais d'après le contexte, ils diront qu'il s'agit d'un synonyme d'indécis. Dictionnaire : Qui est trop méfiant, trop attaché à ses habitudes, qui craint le risque, les responsabilités, l'imprévu. → <i>craintif, frileux, indécis, pusillanime, timide</i> .

En équipe de deux, ils compareront leurs réponses, puis ils choisiront quinze mots, avec lesquels ils composeront quinze phrases pour s'assurer qu'ils ont bien compris leur sens.

MOTS	PHRASES
Araire	L' <i>araire</i> est un ancien instrument utilisé pour l'agriculture.
Opressante	En ce mois de juillet, la chaleur est <i>oppressante</i> .
Méditerranéenne	L'été dernier, j'ai visité les côtes <i>méditerranéennes</i> .
Ordres	Mon oncle est entré dans les <i>ordres</i> à l'âge de 22 ans.
Atténuer	La douleur s' <i>atténue</i> peu à peu.
Évêque	Les <i>évêques</i> sont de moins en moins nombreux au Québec.
Pèlerinage	Ils sont partis pour un <i>pèlerinage</i> à Saint-Jacques-de-Compostelle.
Contrée	Ils se sont mariés dans cette <i>contrée</i> lointaine.
État	Le Canada est un <i>État</i> du G8.
Germanique	Les coutumes <i>germaniques</i> diffèrent de celles du Québec.
Raid	Cette armée a fait plusieurs <i>raids</i> .
Timoré	Cet enfant est <i>timoré</i> lorsqu'il n'est pas chez lui.
Assaillant	Les Français ont anéanti leurs <i>assaillants</i> .
Aristocratie	L' <i>aristocratie</i> française a été massacrée par les Anglais.
Trêve	Sans cette <i>trêve</i> , plusieurs personnes auraient perdu la vie.

ACTIVITÉ 3 – LA REPRISE DE L'INFORMATION

Objectif

Après cette activité, les élèves pourront repérer l'antécédent et ses reprises, nommer le type de reprise utilisé et comprendre que les reprises unifient le sujet et font progresser l'information.

Avant l'activité

L'enseignant fera un exemple à l'avant et complètera le tableau suivant avec les réponses des élèves. Il leur demandera de retrouver les reprises du mot souligné à l'intérieur de texte 1. Ensuite, à l'aide de la *Grammaire pédagogique*, ils identifieront les types de reprises et noteront les nouvelles informations qu'elles apportent.

Exemple :

Antécédent	Reprises	Types de reprise	Informations nouvelles Non/oui (lesquelles)
Tenures (l.20)	Ces petites exploitations agricoles concédées à des tenanciers (l.20)	Reprise d'un GN par une périphrase	Apport d'une définition du nom tenures.
	Ces tenures (l.21)	Reprise par le même GN introduit par un déterminant différent	Non
	Les (l.21)	Reprise totale par un pronom personnel	Non

L'activité

L'enseignant distribuera aux élèves les tableaux qu'ils devront remplir durant l'activité. Les antécédents choisis sont répartis dans tout le texte, ce qui les obligera à le relire pour compléter l'activité. De plus, les reprises sont de différents types et présentent des difficultés variées. Une fois les tableaux complétés, les élèves compareront leurs résultats en équipe de quatre. Chaque équipe recevra un transparent sur lequel figure une partie du texte. Les élèves devront s'interroger plus attentivement sur cette section du texte et présenter leurs réponses et leurs explications au reste de la classe lors de la correction. L'enseignant pourra compléter au besoin et mesurer la compréhension de ses élèves.

Après l'activité

L'enseignant invitera les élèves, toujours en équipe, à créer un exemple où seront présents, au moins, deux procédés de reprises différents. Les procédés de reprise n'étant pas identifiés, les équipes échangeront leur travail et tenteront de retrouver les procédés de reprise utilisés par leurs collègues.

Corrigé

TEXTE 1

Antécédents	Reprises	Type de reprises	Informations nouvelles Non/oui (lesquelles)
Ceux qui travaillent (1.5)	Cette dernière catégorie (1.6)	Reprise par un GN	Non
Cette dernière catégorie (1.6)	La (1.6)	Reprise par un pronom personnel	Non
	Celle des paysans (1.6)	Reprise par un pronom démonstratif suivi d'un complément du pronom	On associe ceux qui travaillent aux paysans seulement
Paysan (1.7)	Lui (1.8)	Reprise par un pronom personnel CD	Non
Certains de ces paysans (1.8)	Les (1.9)	Reprise par un pronom personnel CD	Non
Serfs (1.39)	Ils (l. 43,45,47,48)	Reprise par un pronom personnel sujet	Non
	Les (1.44)	Reprise partielle par un pronom personnel CD	Non
	Certains (1.46)	Reprise partielle par un pronom	Non
	D'autres (1.47)	Reprise partielle par un pronom	Non
	Serfs (l. 42,44)	Reprise par la répétition du GN	Non
Paysans (1.49)	Ils (1.50, 52,53)	Reprise par un pronom personnel sujet	Non
	Ces hommes libres (1.52)	Reprise d'un GN par une périphrase	Les paysans étaient des hommes libres.
Régime domanial (1.60)	Celui-ci (1.60)	Reprise par un pronom démonstratif	Non

TEXTE 2

Antécédents	Reprises	Type de reprises	Informations nouvelles Non/oui (lesquelles)
Le pape (1. 2)	Il (1.3, 4)	Reprise par un pronom personnel	Non
	Lui (1.4)	Reprise par un pronom personnel	Non
Le roi de France (1.5)	Philippe 1er	Reprise par un GN	On apprend son nom
	L' (1.5)	Reprise par un pronom personnel	Non
Seigneurs (1.5)	Ils (1.6)	Reprise par un pronom personnel	Non
	Leur (1.7)	Reprise par un pronom personnel	Non
Des pèlerinages (1.10)	Les (1.10)	Reprise par un pronom personnel	Non

Pèlerins (l.13)	Tous (l.14)	Reprise par un pronom indéfini	Non
	Des pèlerins (l.15)	Reprise partielle par le même GN introduit par un déterminant différent	Le déterminant change le sens qu'on donne au mot
Des musulmans (l.16)	Qui (l.17)	Reprise par un pronom relatif	Non
	Les (l.19)	Reprise par un pronom personnel	Non
Poitiers (l.17)	Où (l.19)	Reprise par un pronom relatif	Non
Des seigneurs chrétiens (l.29)	Leur (l.29)	Reprise par un pronom personnel	Non
	Ils (l.30)	Reprise par un pronom personnel	Non
Indulgence plénière (l.30)	Cette remise de peines spirituelles (l.31)	Reprise d'un GN par une périphrase	Définition de l'expression
Leurs domaines (l.32)	En (l.32)	Reprise par un pronom personnel	Non
Les biens des croisés (l.33)	Les (l.34)	Reprise par un pronom personnel	Non
Les croisés (l.43)	Ils (l.44)	Reprise par un pronom personnel	Non
De terribles difficultés (l.44)	Qui (l.44)	Reprise par un pronom relatif	Non
Les chrétiens (l.45)	Ils (l.46)	Reprise par un pronom personnel	Non
Des États francs (l.50)	Ceux-ci (l.51)	Reprise par un pronom démonstratif	Non

ACTIVITÉ 4 – COMPRÉHENSION DU TEXTE

Objectif

Les élèves seront initiés à la conception de résumés à l'aide d'une ligne du temps, ce qui leur permettra de rendre compte de la chronologie du texte et donc de le rendre plus cohérent à leurs yeux, car les textes historiques présentent souvent des dates marquantes sans suivre la chronologie. Ainsi, une fois les événements principaux des textes placés en ordre, les élèves pourront déceler leurs contenus fondamentaux.

Avant l'activité

L'enseignant fera remarquer aux élèves, dans le texte 2, qu'il y a plusieurs dates importantes et plusieurs sauts dans le passé ou dans le futur qui compliquent la compréhension. Il demandera quel type de texte est le plus facile à comprendre entre la recette, l'essai et la chronique journalistique. La réponse attendue sera la recette, puisqu'on y dit clairement quoi faire en prédisant un résultat et en incitant directement l'action. Les élèves devront suivre le même procédé, mais en remplaçant les dates et les événements des textes chronologiquement.

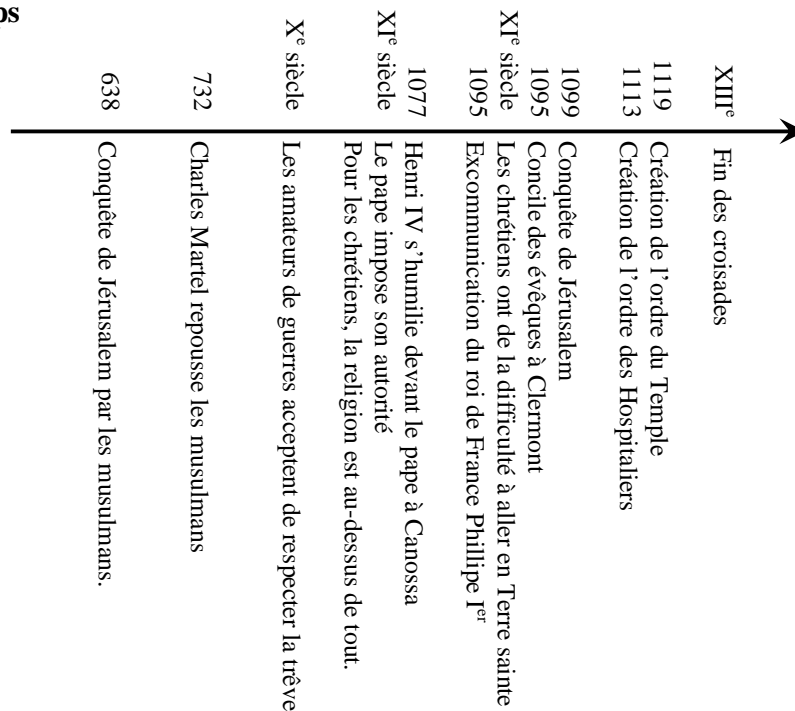
L'activité

Dans un premier temps, les élèves relèveront les dates importantes et les évènements qui y sont associés, et les placeront en ordre chronologique. Un exercice avec l'écriture des chiffres romains et des siècles devra être fait pour faciliter la compréhension des dates. Les résultats obtenus devraient ressembler à cela :

Texte 2

638 : Conquête de Jérusalem par les musulmans.
732 : Charles Martel repousse les musulmans qui se sont rendus jusqu'à Poitiers après avoir conquis Jérusalem et l'Espagne.
Vers le X^e siècle : Les amateurs de guerres acceptent de respecter la « trêve de Dieu » et la « paix de Dieu ».
Au XI^e : Pour les chrétiens, la religion est au-dessus de tout. Beaucoup d'homme et de femme participent à des pèlerinages.
Au milieu du XI^e siècle : Le pape impose son autorité.
1077 : Henri IV s'humilie devant le pape à Canossa
1095 : Excommunication du roi de France Philippe I^{er}
Au XI^e siècle : Les chrétiens ont de la difficulté à aller en Terre sainte. Le pape décide qu'il est temps de reprendre Jérusalem.
27 novembre 1095 : Concile des évêques à Clermont, en Auvergne à la demande du pape Urbain.
15 juillet 1099 : Conquête de Jérusalem
1113 : Création de l'ordre des Hospitaliers
1119 : Création de l'ordre du Temple
XIII^e siècle : fin des croisades

Ligne du temps



Dans un deuxième temps, les élèves résumeront de façon chronologique les textes, en se servant des dates relevées, et ils établiront les liens de causalité nécessaires.

Exemple de résumé attendu :

Texte 2

En 638, les chrétiens sont chassés de Jérusalem, la Terre sainte, après la victoire des musulmans. Pendant plus d'un siècle, les musulmans étendent leurs territoires par leurs conquêtes. Ce n'est qu'en 732, alors qu'ils tentent d'envahir Poitiers que Charles Martel (Charlemagne) les repoussera. Au XI^e siècle, l'Occident connaît de grands bouleversements ce qui permet au pape en place d'exercer son autorité sur le peuple. L'emprise du pape influence plusieurs milieux. Depuis plus d'un siècle, les amateurs de guerres privées acceptent la « trêve de Dieu ». Cette dernière les empêche de se battre du mercredi soir au lundi matin. Ils respectent aussi la « paix de Dieu » qui protège les clercs et les petites gens. Pour la population du XI^e siècle, la religion est plus importante que tout. Beaucoup d'hommes et de femmes croient qu'il vaut mieux servir le Christ qu'un prince terrestre. Selon eux, ils se méritent ainsi la vie éternelle. Plusieurs chrétiens participent à des pèlerinages dont les plus fréquents sont ceux de Saint-Martin en France et, depuis le XII^e siècle, Saint-Jacques-de-Compostelle dans le nord-ouest de l'Espagne. Les chrétiens les plus ardents désirent se rendre à Jérusalem et marcher sur les Lieux saints où vécut Jésus et les apôtres. Toutefois, depuis l'Antiquité, la terre sainte est occupée par les musulmans. Au cours du XI^e siècle, les difficultés rencontrées pour aller à Jérusalem et les conflits avec les autorités musulmanes se multiplient. Dans ce monde où la foi en Dieu est si ardente, le pape Urbain effectue un long voyage en 1095 pour réunir en concile les évêques. Il est maintenant temps de reprendre Jérusalem. Les chrétiens vont conquérir plusieurs villes dans le Liban et la Syrie actuels. Finalement, ils arriveront à Jérusalem le 15 juillet 1099, soit trois ans après leur départ. Les chrétiens massacreront une bonne partie de la population arabe et perse. La première croisade permet de créer des États francs très loin en Occident. Pour protéger les chrétiens de ces contrées contre les musulmans, plusieurs ordres à la fois religieux et militaires seront créés, comme l'ordre des Hospitaliers en 1113 et l'ordre du Temple en 1119. Des croisades se succéderont jusqu'au XIII^e siècle pour venir en aide aux Francs établis sur les Lieux saints et conserver les conquêtes de 1097-1099.

Dans un dernier temps, les élèves seront invités à appliquer, à leur premier résumé, les quatre règles de réduction d'un texte pour préciser leur texte et le rendre plus concis. Il s'agit de la généralisation des passages qui se chevauchent, de l'effacement des faits secondaires, de l'intégration des faits les uns aux autres et de la construction par association des différents liens que l'on peut faire (Masseron, 1989).

Exemples de résultats attendus :

Texte 2

En 638, les musulmans font la conquête de Jérusalem, la Terre sainte. Au XI^e siècle, l'Occident connaît de grands bouleversements ce qui permet au pape en place d'exercer son autorité sur le peuple. À cette époque, la religion est au-dessus de tout. Beaucoup d'hommes et de femmes croient qu'il vaut mieux servir le Christ qu'un prince terrestre. Selon eux, ils se méritent ainsi la vie éternelle. Plusieurs chrétiens participent à des pèlerinages dont les plus fréquents sont Saint-Martin en France et, depuis le XII^e siècle, Saint-Jacques-de-Compostelle dans le nord-ouest de l'Espagne. Mais, les chrétiens les plus ardents désirent se rendre à Jérusalem et marcher sur les Lieux saints où vécut Jésus et les apôtres. Toutefois, depuis l'Antiquité, la terre sainte est occupée par les musulmans. Le pape décide alors de reprendre Jérusalem. Les chrétiens vont conquérir plusieurs villes dans le Liban et la Syrie actuels. Ils arrivent finalement à Jérusalem le 15 juillet 1099, soit trois ans après leur départ. Les chrétiens massacrent une bonne partie de la population arabe et perse. La première croisade permet de créer des États francs très loin en Occident. Pour protéger les chrétiens de ces contrées éloignées contre les musulmans, plusieurs ordres à la fois religieux et militaires seront créés, comme l'ordre des Hospitaliers en 1113 ou l'ordre du Temple en 1119. Jusqu'au XIII^e siècle, des croisades se succèdent pour venir en aide aux Francs établis sur les lieux saints et conserver les conquêtes de 1097-1099.

Après l'activité

Les élèves reformeront leurs équipes de quatre et ils se liront leur résumé. Ils ajouteront les éléments suggérés par les autres élèves pour faire un résumé plus complet et en venir à un consensus de groupe. Une fois que cette discussion sera terminée, une autre s'amorcera sur les appréciations des élèves à propos des textes. « Cela les obligera à se dégager des textes et à adopter une distance⁵ ». De plus, cela touchera une compétence d'ordre intellectuel (exercer son jugement critique) et une compétence de l'ordre de la communication (communiquer de façon appropriée). Afin qu'ils ne s'écartent pas du sujet, la discussion tournera autour de questions spécifiques telles que :

- Que retenez-vous du Moyen-âge?
- Comment avez-vous perçu le vocabulaire présent dans les textes?
- Comment la présence des dates vous a-t-elle nui ou aidé dans votre lecture?

⁵ Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports, *Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, premier cycle*, Gouvernement du Québec, Québec, 2004, p. 84.

CONCLUSION

Nous avons voulu mettre les élèves au centre de leurs apprentissages ainsi que dans la zone proximale de développement, et les laisser construire leurs propres connaissances, en les guidant bien sûr. De plus, avoir à répondre à nos propres questionnaires nous a fait comprendre qu'il faut donner aux élèves des tâches claires, précises et surtout réalisables. Finalement, il a été très intéressant de réaliser cette activité puisque cela constitue une excellente base pour notre futur rôle d'enseignant.

LES PAYSANS : V^E – XI^E SIÈCLE⁶ (TEXTE1)

La tyrannie des puissants

Entre le V^e et le XI^e siècle, 96 % de la population d'Europe occidentale vit à la campagne. Dans ce monde essentiellement terrien, la société se divise en trois classes : ceux qui prient (les prêtres et les moines), ceux qui combattent et ceux qui travaillent.

Cette dernière catégorie, de très loin la plus nombreuse, est celle des paysans. Le verbe latin *laborare*, « travailler », est à l'origine du terme français labourer. Le paysan est le travailleur par définition. La terre est tout pour lui. Certains de ces paysans sont propriétaires de leurs terres. Mais l'insécurité les incite progressivement à rechercher la protection des puissants, propriétaires des grands domaines.

Qui sont ces grands propriétaires? Le roi et ses fidèles, d'abord. Les évêques et les abbés, maîtres⁷ des domaines ecclésiastiques. Enfin les propriétaires des domaines laïques qu'on appellera plus tard les seigneurs. Du V^e au IX^e siècle, les domaines se multiplient et s'étendent, absorbant les petites propriétés paysannes.

Le domaine mérovingien ou carolingien, que l'on appelle encore du terme *villa*, comprend deux parties. L'une est la réserve, exploitée directement par le maître et les serviteurs, serfs en majorité. Outre la demeure et ses dépendances, agricoles ou artisanales, la « réserve » englobe des terres cultivables, des prés, parfois des vignes, mais la plus grande part est généralement réservée à la chasse.

L'autre partie de la villa est constituée de « tenures », ces petites exploitations agricoles concédées à des tenanciers. Ces tenures restent la propriété du maître, mais le paysan peut les cultiver à son profit, moyennant certaines redevances.

Des techniques rudimentaires

Si les domaines se multiplient, les ilots cultivés demeurent éloignés les uns des autres, et la forêt est partout oppressante. Défricher la forêt est difficile, et les paysans ont déjà du mal à cultiver leurs terres. L'outillage est très rudimentaire : les instruments sont en bois. Dans un grand domaine royal du IX^e siècle, on ne recense que deux faux, deux faucilles et trois pelles métalliques. Le fer est réservé aux armes.

⁶ Claude Merle, *Des Grandes Invasions à l'apogée de Constantinople*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, 2001, p. 39 à 43.

⁷ Ce document est adapté aux rectifications orthographiques.

30 Pour labourer, on se sert de l'araire, ancêtre de la charrue, dont le soc est en bois. Cet instrument convient aux sols légers des terres méditerranéennes, mais, dans les plaines argileuses de l'Europe du Nord, il ne fait qu'égratigner la terre sans la retourner. Très souvent, les paysans doivent bêcher le sol en complément du labour. Ils écrasent les mottes à l'aide de maillet de bois. Le fumier produit par l'élevage est, lui aussi, très insuffisant. Il est réservé aux jardins. Mal
35 nourrie et mal travaillée, la terre s'appauvrit. Il faut la laisser reposer longtemps, c'est la jachère, alors que les paysans sont tenaillés par la faim. Pour la majorité d'entre eux, l'alimentation est à peine suffisante après une bonne récolte. Seule la vigne est prospère.

Hommes libres et serfs

40 Du V^e au XI^e siècle, les différences de conditions s'atténuent au sein de la société paysanne. Les serfs du latin *servus*, « esclave » constituent une part importante de la main-d'œuvre. Mais ils ne sont plus des esclaves. Nul n'a droit de vie ou de mort sur les serfs. On ne peut les séparer de leur famille et ils ont le droit de transmettre leurs biens. Leur patron est tenu de les protéger en toute circonstance. Il est interdit aux serfs de prêter serment. [...] D'autre part,
45 ils ne peuvent ni entrer dans les ordres ni se marier sans le consentement de leur maître. Mais leur condition évoluera au fil des siècles. À partir du XIII^e siècle, certains sont pourvus de terre qu'ils peuvent exploiter librement. D'autres deviennent les hommes de confiance du maître. [...] Ils s'élèvent au-dessus de leur condition et forment une première élite paysanne.

Parallèlement, les paysans, libres à l'origine, acceptent pour survivre une terre servile. Ils
50 perdent le droit de porter des armes, puis la liberté de porter plainte en justice. Ce sont les maîtres de la terre qui rendent la justice. Sous leur autorité, ces hommes libres deviennent à leur tour des serfs. Ils n'ont plus le droit de quitter le domaine. Pour se marier, ils doivent obtenir le consentement de leur maître. Les gens de l'époque ne font d'ailleurs plus la distinction entre les rustres – du latin *rusticus*, « campagnard » — d'origine servile ou libre.

55 Seuls, émergent les tenanciers les mieux dotés en terres, les serfs chargés de fonctions lucratives et, bien sûr, les paysans économiquement indépendants. Ces derniers commencent à s'enrichir dès le X^e siècle. Cependant, la plupart des travailleurs de la terre vivent encore dans la pauvreté.

Ils supportent malgré tout les contraintes du régime domanial parce que celui-ci offre une
60 certaine sécurité face à une nature hostile et à un monde dangereux. C'est pourquoi il n'y aura pas de révolte paysanne au cours du Haut Moyen Âge.

UNE FERVEUR RELIGIEUSE INTENSE⁸ (TEXTE 2)

Au milieu du XIe siècle, l'Occident connaît⁹ de grands bouleversements. Le pape s'impose comme l'autorité majeure de la chrétienté. Non seulement il a obligé l'empereur germanique Henri IV à venir s'humilier devant lui à Canossa en 1077, mais en 1095 il a
5 excommunié le roi de France, Philippe Ier, l'excluant ainsi de l'Église. Quant aux seigneurs, amateurs de guerres privées, ils ont accepté depuis environ un siècle de respecter la « trêve de Dieu » - qui leur interdit de se battre du mercredi soir au lundi matin -, et la « paix de Dieu » - qui protège les clercs et les petites gens. Pour les chrétiens du XIe siècle, la religion est au-dessus de tout : plutôt que de servir un prince terrestre, mieux vaut servir le Christ et mériter la vie éternelle.
10 Beaucoup d'hommes et de femmes de ce temps participent à des pèlerinages, dont les plus fréquents sont ceux de Saint-Martin en France, depuis le XIIe siècle, Saint-Jacques-de-Compostelle, dans le nord-ouest de l'Espagne, et Rome.

Dans toute l'Europe, les pèlerins se déplacent pour prier là où un miracle s'est manifesté, ou sur la tombe d'un saint. Mais, avec plus d'ardeur encore, tous désirent accomplir le pèlerinage
15 de Jérusalem, sur les Lieux saints où vécut Jésus et ses apôtres. Depuis l'Antiquité, des pèlerins sont partis d'Occident vers Jérusalem. Mais les lieux saints sont tombés aux mains des musulmans, qui ont conquis Jérusalem en 638, puis ont envahi l'Espagne et se sont avancés jusqu'à Poitiers, d'où Charles Martel les a repoussés en 732.

20 Le pape prêche la croisade

Au cours du XIe siècle, les difficultés des chrétiens pour aller en Terre sainte s'accroissent terriblement et les brimades des autorités musulmanes se multiplient. Démunis, les pèlerins se groupent par milliers et forment des pèlerinages¹⁰-expéditions. Dans cet Occident où la foi en Dieu est si intense, le pape Urbain pense que le moment est venu de demander aux chrétiens
25 d'aller libérer Jérusalem. Il effectue un long voyage en France et, le 27 novembre 1095, réunit les évêques en concile dans la ville de Clermont, en Auvergne. Le pape demande aux volontaires de porter la croix sur leurs vêtements et de s'armer pour délivrer le tombeau du Christ, Jérusalem et la Terre sainte.

Pour convaincre des seigneurs chrétiens de former une armée et de partir, le pape leur
30 offre l'indulgence plénière, c'est-à-dire le pardon total de leurs fautes s'ils meurent au combat. La participation à la croisade implique cette remise de peines spirituelles, manifestation de

⁸ Philippe Godard et Claude Merle, *Féodalité et croisades, X^e-XV^e siècle*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, 2002, p. 33 à 37.

⁹ Ce document est adapté aux rectifications orthographiques.

¹⁰ Écrit avec l'erreur dans l'original.

l'autorité du pape. Cependant, les seigneurs hésitent à abandonner **leurs domaines** : un rival pourrait s'**en** emparer puisque châteaux et terres ne seront plus défendus. Urbain II ordonne alors de marquer **les biens des croisés** d'une croix, ce qui **les** place sous la protection de l'Église. Celui
35 qui ne respectait pas cette protection serait aussitôt excommunié – privé des sacrements et banni de la communauté chrétienne.

La préparation financière et matérielle de la croisade est difficile : il faut de l'argent. Les seigneurs ont peu de liquidités, ils doivent vendre des terres ou emprunter en donnant leur domaine en **gage** à l'abbaye ou au prêteur qui avance l'argent. Au cas où les croisés mourraient
40 en Terre sainte, la transmission de l'héritage est garantie. Tout est alors prêt pour l'expédition vers ces **contrées inconnues**.

Les croisés prennent Jérusalem

En chemin, **ils** affrontent **de terribles difficultés**, la soif, les maladies, les fièvres, **qui** tuent
45 hommes et chevaux. Malgré tout, **les chrétiens** conquièrent plusieurs villes, dans le Liban et la Syrie actuels, puis, enfin, **ils** s'emparent de Jérusalem plus de trois ans après leur départ, le 15 juillet 1099, et massacrent une grande partie de la population arabe et perse.

L'aventure des croisades

50 La première croisade a permis de créer **des États francs** très loin de l'Occident, en Palestine, mais bientôt **ceux-ci** seront menacés et attaqués par les musulmans. Pour protéger les pèlerins, des sociétés à la fois religieuses et militaires sont créées, comme l'ordre des Hospitaliers en 1113, ou l'ordre du Temple en 1119. Le rôle de ces ordres est de combattre pour leur religion contre les musulmans, de protéger ou de soigner les pèlerins, et de prier Dieu. Des croisades se succédèrent
55 jusqu'au XIIIe siècle pour venir en aide aux Francs établis sur les Lieux saints et conserver les conquêtes de 1097-1099.

LA GUERRE DE CENT ANS¹¹ (TEXTE3)

1337-1453

En 1358, une troupe d'Anglais solidement armés s'approche du château de Longueil, en Picardie, occupé par une bande de paysans français. Les Anglais pensent ne faire qu'une bouchée de ces guerriers amateurs. Effectivement, ils s'infiltrèrent sans difficulté à l'intérieur de l'enceinte et commencent à massacrer les paysans. Le chef de ces derniers, Guillaume L'Aloue, succombe avec plusieurs de ses compagnons. Les Anglais se croient déjà maîtres¹² du château lorsque surgit un homme de haute taille, armé d'une hache, surnommé « le Grand Ferré ». Voyant ses amis à terre, le géant se déchaîne soudain. Sa hache s'abat, tranchant les têtes et les bras des assaillants. Autour de lui, les Anglais s'écroulent. [...] Longueil est sauvé et le Grand Ferré devient un héros. Ses exploits se multiplient. Les Français l'admirent, tandis que les Anglais redoutent ce géant invincible. [...]

L'origine de la guerre

En 1328, le roi de France, Charles IV, meurt sans successeur. L'héritier le plus proche est le prince Édouard, futur Édouard III d'Angleterre, petit-fils du roi Philippe le Bel par sa mère Isabelle. Mais Édouard est anglais. Les barons de France l'écartent au profit d'un cousin de Charles IV, Philippe VI de Valois.

Dans un premier temps, Édouard III d'Angleterre reconnaît le nouveau roi et lui prête hommage, en 1329, pour les possessions qu'il a en France. [...] Mais huit ans plus tard, il réclame son héritage, le royaume de France, et déclare la guerre à Philippe.

En 1337, Édouard III n'a pas les moyens d'occuper le royaume qu'il revendique : la France est plus grande, plus riche et surtout trois fois plus peuplée que l'Angleterre. Il se contente de raids et de pillages [...]

Les Français, supérieurs en nombre, mènent encore une guerre féodale. [...] Philippe VI est incapable d'imposer son autorité, d'organiser l'armée et de la ravitailler.

L'armée anglaise est théoriquement organisée sur le même modèle [...]. Mais, contrairement à sa rivale, l'aristocratie anglaise paie l'écuage, une taxe qui permet de se faire remplacer au combat. Ceux qui font la guerre sont donc des professionnels, bien entraînés. Quant aux soldats, ils proviennent d'une milice permanente qui, en temps de paix, assure l'ordre intérieur. À leur côté, les archers gallois [...] vont jouer un rôle déterminant, grâce à leur adresse et leur vitesse de tir.

¹¹ Claude Merle, *Guerres et paix à la fin du Moyen Âge, XIV^e-XV^e siècle*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, 2003, p. 22 à 27.

¹² Ce document est adapté aux rectifications orthographiques.

Victoires anglaises

La supériorité de l'armée anglaise ne tarde pas à se manifester. À Crécy, en 1346, la chevalerie française est décimée par les archers gallois. Dix ans plus tard, à Poitiers, le même scénario se répète, mais cette fois le roi de France, Jean II le Bon, qui a succédé à Philippe VI, est fait prisonnier.

Le roi et la noblesse, vaincus, sont **déconsidérés**. Dans les campagnes, une violente révolte paysanne, la Jacquerie – on appelle les paysans les « jacques » –, se déchaîne contre les nobles. Le royaume est en danger. Cependant, **les soulèvements** sont écrasés et Charles, le fils aîné du roi, signe avec les Anglais la paix de Brétigny. La France respire.

Ce répit est de courte durée, car Édouard III n'a pas renoncé à ses prétentions et la rançon de Jean II n'a pas été entièrement versée. [...]

Au lieu d'affronter les Anglais en batailles rangées, Charles V [l'héritier de Jean II] de forme de petites compagnies, confiées à des capitaines expérimentés, comme Bertrand Du Guesclin. Ces troupes harcèlent l'ennemi, gênent son ravitaillement, multiplient les obstacles et s'emparent de ses places fortes. Cette stratégie paie : de 1369 à 1389, les Anglais s'épuisent et les Français reprennent toutes les conquêtes anglaises, excepté la Guyenne et la Gascogne.

La grande misère du royaume de France

À la mort d'Édouard III (1377) et de Charles V (1380), les deux jeunes souverains qui leur succèdent, Richard II d'Angleterre et Charles VI, signent une **trêve** qui durera jusqu'en 1415. Durant ces années, la France connaît d'abord une période paisible, mais, en 1392, Charles VI perd la raison, et le royaume devient la proie des parents du roi : son grand oncle Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et son frère, Louis d'Orléans. [...] Entre eux, la rivalité est si acharnée que Jean sans Peur fait assassiner Louis d'Orléans en 1407. La guerre civile qui s'ensuit permet au nouveau roi d'Angleterre, Henri V, de débarquer en Normandie. Le 25 octobre 1415, à Azincourt, l'armée française subit sa plus grave défaite : les trois quarts de la noblesse de France sont massacrés.

Victorieux, Henri V commence la conquête de « son » royaume. À sa mort, en 1422, les Anglais occupent Paris et une partie de la France. Lorsque Charles VI meurt à son tour, le royaume de son fils, Charles VII, se limite à quelques possessions dans les pays de Loire, avec Bourges pour capitale. [...]

L'intervention de Jeanne d'Arc [...] va changer soudain le cours de la guerre. À Chinon, elle gagne la confiance de Charles VII, qui lui confie le commandement d'une armée. Le 8 mai, elle délivre Orléans. Peu après, l'armée anglaise est écrasée à Patay, et son chef, Talbot, fait prisonnier. Jeanne emmène alors le roi à Reims pour qu'il y soit sacré.

Après la cérémonie de Reims, Charles VII devait marcher sur Paris [...] mais c'est un roi **timoré**

et indécis, influencé par son entourage. Tandis qu'il hésite, Jeanne d'Arc tombe aux mains des Bourguignons, qui la livrent aux Anglais. [...] À l'issue d'un procès en sorcellerie, l'héroïne est brûlée sur la place du Vieux-Marché, à Rouen.

70 Cependant, grâce à elle, la France a repris courage. Charles VII agit en roi. Ses armées vont de victoire en victoire. [...]

De cette longue guerre, la France et l'Angleterre sortent épuisées. Les campagnes françaises ont été ravagées, décimées par les famines et la peste noire. Les meilleures terres seront repeuplées. Les autres resteront longtemps désertes, certaines jusqu'au XIXe siècle. La guerre a paralysé le commerce et aggravé une dépression économique plus ancienne. Elle a, cependant, renforcé le pouvoir royal et révélé, en Angleterre comme en France, parmi les masses populaires, un sentiment national jusqu'alors inconnu.

Mots difficiles et leurs classes	Définitions personnelles et celles du dictionnaire
1. _____ Classe : _____	Personnelle : _____ Dictionnaire : _____
2. _____ Classe : _____	Personnelle : _____ Dictionnaire : _____
3. _____ Classe : _____	Personnelle : _____ Dictionnaire : _____
4. _____ Classe : _____	Personnelle : _____ Dictionnaire : _____
5. _____ Classe : _____	Personnelle : _____ Dictionnaire : _____
6. _____ Classe : _____	Personnelle : _____ Dictionnaire : _____
7. _____ Classe : _____	Personnelle : _____ Dictionnaire : _____
8. _____ Classe : _____	Personnelle : _____ Dictionnaire : _____
9. _____ Classe : _____	Personnelle : _____ Dictionnaire : _____
10. _____ Classe : _____	Personnelle : _____ Dictionnaire : _____

Texte 1

LES PAYSANS : V^E – XI^E SIÈCLE¹³

La tyrannie des puissants

Entre le V^e et le XI^e siècle, 96 % de la population d'Europe occidentale vit à la campagne. Dans ce monde essentiellement terrien, la société se divise en trois classes : ceux qui prient (les prêtres et les moines), ceux qui combattent et ceux qui travaillent.

Cette dernière catégorie, de très loin la plus nombreuse, est celle des paysans. Le verbe latin *laborare*, « travailler », est à l'origine du terme français labourer. Le paysan est le travailleur par définition. La terre est tout pour lui. Certains de ces paysans sont propriétaires de leurs terres. Mais l'insécurité les incite progressivement à rechercher la protection des puissants, propriétaires des grands domaines.

Qui sont ces grands propriétaires? Le roi et ses fidèles, d'abord. Les évêques et les abbés, maitres¹⁴ des domaines ecclésiastiques. Enfin les propriétaires des domaines laïques qu'on appellera plus tard les seigneurs. Du V^e au IX^e siècle, les domaines se multiplient et s'étendent, absorbant les petites propriétés paysannes.

Le domaine mérovingien ou carolingien, que l'on appelle encore du terme *villa*, comprend deux parties. L'une est la réserve, exploitée directement par le maître et les serviteurs, serfs en majorité. Outre la demeure et ses dépendances, agricoles ou artisanales, la « réserve » englobe des terres cultivables, des prés, parfois des vignes, mais la plus grande part est généralement réservée à la chasse.

L'autre partie de la villa est constituée de « tenures », ces petites exploitations agricoles concédées à des tenanciers. Ces tenures restent la propriété du maître, mais le paysan peut les cultiver à son profit, moyennant certaines redevances.

Des techniques rudimentaires

Si les domaines se multiplient, les îlots cultivés demeurent éloignés les uns des autres, et la forêt est partout oppressante. Défricher la forêt est difficile, et les paysans ont déjà du mal à cultiver leurs terres. L'outillage est très rudimentaire : les instruments sont en bois. Dans un grand domaine royal du IX^e siècle, on ne recense que deux faux, deux faucilles et trois pelles métalliques. Le fer est réservé aux armes.

¹³ Claude Merle, *Des Grandes Invasions à l'apogée de Constantinople*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, 2001, p. 39 à 43.

¹⁴ Ce document est adapté aux rectifications orthographiques.

Pour labourer, on se sert de l'araire, ancêtre de la charrue, dont le soc est en bois. Cet instrument convient aux sols légers des terres méditerranéennes, mais, dans les plaines argileuses de l'Europe du Nord, il ne fait qu'égratigner la terre sans la retourner. Très souvent, les paysans doivent bêcher le sol en complément du labour. Ils écrasent les mottes à l'aide de maillet de bois. Le fumier produit par l'élevage est, lui aussi, très insuffisant. Il est réservé aux jardins. Mal nourrie et mal travaillée, la terre s'appauvrit. Il faut la laisser reposer longtemps, c'est la jachère, alors que les paysans sont tenaillés par la faim. Pour la majorité d'entre eux, l'alimentation est à peine suffisante après une bonne récolte. Seule la vigne est prospère.

Hommes libres et serfs

Du V^e au XI^e siècle, les différences de conditions s'atténuent au sein de la société paysanne. Les serfs du latin *servus*, « esclave » constituent une part importante de la main-d'œuvre. Mais ils ne sont plus des esclaves. Nul n'a droit de vie ou de mort sur les serfs. On ne peut les séparer de leur famille et ils ont le droit de transmettre leurs biens. Leur patron est tenu de les protéger en toute circonstance. Il est interdit aux serfs de prêter serment. [...] D'autre part, ils ne peuvent ni entrer dans les ordres ni se marier sans le consentement de leur maître. Mais leur condition évoluera au fil des siècles. À partir du XIII^e siècle, certains sont pourvus de terre qu'ils peuvent exploiter librement. D'autres deviennent les hommes de confiance du maître. [...] Ils s'élèvent au-dessus de leur condition et forment une première élite paysanne.

Parallèlement, les paysans, libres à l'origine, acceptent pour survivre une terre servile. Ils perdent le droit de porter des armes, puis la liberté de porter plainte en justice. Ce sont les maîtres de la terre qui rendent la justice. Sous leur autorité, ces hommes libres deviennent à leur tour des serfs. Ils n'ont plus le droit de quitter le domaine. Pour se marier, ils doivent obtenir le consentement de leur maître. Les gens de l'époque ne font d'ailleurs plus la distinction entre les rustres – du latin *rusticus*, « campagnard » — d'origine servile ou libre.

Seuls, émergent les tenanciers les mieux dotés en terres, les serfs chargés de fonctions lucratives et, bien sûr, les paysans économiquement indépendants. Ces derniers commencent à s'enrichir dès le X^e siècle. Cependant, la plupart des travailleurs de la terre vivent encore dans la pauvreté.

Ils supportent malgré tout les contraintes du régime domanial parce que celui-ci offre une certaine sécurité face à une nature hostile et à un monde dangereux. C'est pourquoi il n'y aura pas de révolte paysanne au cours du Haut Moyen Âge.

Texte 2

UNE FERVEUR RELIGIEUSE INTENSE¹⁵

Au milieu du XI^e siècle, l'Occident connaît de grands bouleversements. Le pape s'impose comme l'autorité majeure de la chrétienté. Non seulement il a obligé l'empereur germanique Henri IV à venir s'humilier devant lui à Canossa en 1077, mais en 1095 il a excommunié le roi de France, Philippe I^{er}, l'excluant ainsi de l'Église. Quant aux seigneurs, amateurs de guerres privées, ils ont accepté depuis environ un siècle de respecter la « trêve de Dieu » — qui leur interdit de se battre du mercredi soir au lundi matin —, et la « paix de Dieu » — qui protège les clercs et les petites gens. Pour les chrétiens du XI^e siècle, la religion est au-dessus de tout : plutôt que de servir un prince terrestre, mieux vaut servir le Christ et mériter la vie éternelle. Beaucoup d'hommes et de femmes de ce temps participent à des pèlerinages, dont les plus fréquents sont ceux de Saint-Martin en France, depuis le XII^e siècle, Saint-Jacques-de-Compostelle, dans le nord-ouest de l'Espagne, et Rome.

Dans toute l'Europe, les pèlerins se déplacent pour prier là où un miracle s'est manifesté, ou sur la tombe d'un saint. Mais, avec plus d'ardeur encore, tous désirent accomplir le pèlerinage de Jérusalem, sur les Lieux saints où vécurent Jésus et ses apôtres. Depuis l'Antiquité, des pèlerins sont partis d'Occident vers Jérusalem. Mais les lieux saints sont tombés aux mains des musulmans, qui ont conquis Jérusalem en 638, puis ont envahi l'Espagne et se sont avancés jusqu'à Poitiers, d'où Charles Martel les a repoussés en 732.

Le pape prêche la croisade

Au cours du XI^e siècle, les difficultés des chrétiens pour aller en Terre sainte s'accroissent terriblement et les brimades des autorités musulmanes se multiplient. Démunis, les pèlerins se groupent par milliers et forment des pèlerinages-expéditions. Dans cet Occident où la foi en Dieu est si intense, le pape Urbain pense que le moment est venu de demander aux chrétiens d'aller libérer Jérusalem. Il effectue un long voyage en France et, le 27 novembre 1095, réunit les évêques en concile dans la ville de Clermont, en Auvergne. Le pape demande aux volontaires de porter la croix sur leurs vêtements et de s'armer pour délivrer le tombeau du Christ, Jérusalem et la Terre sainte.

Pour convaincre des seigneurs chrétiens de former une armée et de partir, le pape leur offre l'indulgence plénière, c'est-à-dire le pardon total de leurs fautes s'ils meurent au combat. La participation à la croisade implique cette remise de peines spirituelles, manifestation de l'autorité du

¹⁵ Philippe Godard et Claude Merle, *Féodalité et croisades, X^e-XV^e siècle*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, 2002, p. 33 à 37.

pape. Cependant, les seigneurs hésitent à abandonner leurs domaines : un rival pourrait s'en emparer puisque châteaux et terres ne seront plus défendus. Urbain II ordonne alors de marquer les biens des croisés d'une croix, ce qui les place sous la protection de l'Église. Celui qui ne respectait pas cette protection serait aussitôt excommunié - privé des sacrements et banni de la communauté chrétienne.

La préparation financière et matérielle de la croisade est difficile : il faut de l'argent. Les seigneurs ont peu de liquidités, ils doivent vendre des terres ou emprunter en donnant leur domaine en gage à l'abbaye ou au prêteur qui avance l'argent. Au cas où les croisés mourraient en Terre sainte, la transmission de l'héritage est garantie. Tout est alors prêt pour l'expédition vers ces contrées inconnues.

Les croisés prennent Jérusalem

En chemin, ils affrontent de terribles difficultés, la soif, les maladies, les fièvres, qui tuent hommes et chevaux. Malgré tout, les chrétiens conquièrent plusieurs villes, dans le Liban et la Syrie actuels, puis, enfin, ils s'emparent de Jérusalem plus de trois ans après leur départ, le 15 juillet 1099, et massacrent une grande partie de la population arabe et perse.

L'aventure des croisades

La première croisade a permis de créer des États francs très loin de l'Occident, en Palestine, mais bientôt ceux-ci seront menacés et attaqués par les musulmans. Pour protéger les pèlerins, des sociétés à la fois religieuses et militaires sont créées, comme l'ordre des Hospitaliers en 1113, ou l'ordre du Temple en 1119. Le rôle de ces ordres est de combattre pour leur religion contre les musulmans, de protéger ou de soigner les pèlerins, et de prier Dieu. Des croisades se succédèrent jusqu'au XIIIe siècle pour venir en aide aux Francs établis sur les Lieux saints et conserver les conquêtes de 1097-1099.

Texte 3

LA GUERRE DE CENT ANS¹⁶

En 1358, une troupe d'Anglais solidement armés s'approche du château de Longueil, en Picardie, occupé par une bande de paysans français. Les Anglais pensent ne faire qu'une bouchée de ces guerriers amateurs. Effectivement, ils s'infiltrèrent sans difficulté à l'intérieur de l'enceinte et commencent à massacrer les paysans. Le chef de ces derniers, Guillaume L'Aloue, succombe avec plusieurs de ses compagnons. Les Anglais se croient déjà maîtres du château lorsque surgit un homme de haute taille, armé d'une hache, surnommé « le Grand Ferré ». Voyant ses amis à terre, le géant se déchaine soudain. Sa hache s'abat, tranchant les têtes et les bras des assaillants. Autour de lui, les Anglais s'écroulent. [...] Longueil est sauvé et le « Grand Ferré » devient un héros. Ses exploits se multiplient. Les Français l'admirent, tandis que les Anglais redoutent ce géant invincible. [...]

L'origine de la guerre

En 1328, le roi de France, Charles IV, meurt sans successeur. L'héritier le plus proche est le prince Édouard, futur Édouard III d'Angleterre, petit-fils du roi Philippe le Bel par sa mère Isabelle. Mais Édouard est anglais. Les barons de France l'écartent au profit d'un cousin de Charles IV, Philippe VI de Valois.

Dans un premier temps, Édouard III d'Angleterre reconnaît le nouveau roi et lui prête hommage, en 1329, pour les possessions qu'il a en France. [...] Mais huit ans plus tard, il réclame son héritage, le royaume de France, et déclare la guerre à Philippe.

En 1337, Édouard III n'a pas les moyens d'occuper le royaume qu'il revendique : la France est plus grande, plus riche et surtout trois fois plus peuplée que l'Angleterre. Il se contente de raids et de pillages [...]

Les Français, supérieurs en nombre, mènent encore une guerre féodale. [...] Philippe VI est incapable d'imposer son autorité, d'organiser l'armée et de la ravitailler.

L'armée anglaise est théoriquement organisée sur le même modèle [...]. Mais, contrairement à sa rivale, l'aristocratie anglaise paie l'écuage, une taxe qui permet de se faire remplacer au combat. Ceux qui font la guerre sont donc des professionnels, bien entraînés. Quant aux soldats, ils proviennent d'une milice permanente qui, en temps de paix, assure l'ordre intérieur. À leur côté, les archers gallois [...] vont jouer un rôle déterminant, grâce à leur adresse et leur vitesse de tir.

¹⁶ Claude Merle, *Guerres et paix à la fin du Moyen Âge, XIV^e-XV^e siècle*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, 2003, p. 22 à 27.

Victoires anglaises

La supériorité de l'armée anglaise ne tarde pas à se manifester. À Crécy, en 1346, la chevalerie française est décimée par les archers gallois. Dix ans plus tard, à Poitiers, le même scénario se répète, mais cette fois le roi de France, Jean II le Bon, qui a succédé à Philippe VI, est fait prisonnier.

Le roi et la noblesse, vaincus, sont déconsidérés. Dans les campagnes, une violente révolte paysanne, la Jacquerie – on appelle les paysans les « jacques » –, se déchaîne contre les nobles. Le royaume est en danger. Cependant, les soulèvements sont écrasés et Charles, le fils aîné du roi, signe avec les Anglais la paix de Brétigny. La France respire.

Ce répit est de courte durée, car Édouard III n'a pas renoncé à ses prétentions et la rançon de Jean II n'a pas été entièrement versée. [...]

Au lieu d'affronter les Anglais en batailles rangées, Charles V [l'héritier de Jean II] forme de petites compagnies, confiées à des capitaines expérimentés, comme Bertrand Du Guesclin. Ces troupes harcèlent l'ennemi, gênent son ravitaillement, multiplient les obstacles et s'emparent de ses places fortes. Cette stratégie paie : de 1369 à 1389, les Anglais s'épuisent et les Français reprennent toutes les conquêtes anglaises, excepté la Guyenne et la Gascogne.

La grande misère du royaume de France

À la mort d'Édouard III (1377) et de Charles V (1380), les deux jeunes souverains qui leur succèdent, Richard II d'Angleterre et Charles VI, signent une trêve qui durera jusqu'en 1415. Durant ces années, la France connaît d'abord une période paisible, mais, en 1392, Charles VI perd la raison, et le royaume devient la proie des parents du roi : son grand oncle Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et son frère, Louis d'Orléans. [...] Entre eux, la rivalité est si acharnée que Jean sans Peur fait assassiner Louis d'Orléans en 1407. La guerre civile qui s'ensuit permet au nouveau roi d'Angleterre, Henri V, de débarquer en Normandie. Le 25 octobre 1415, à Azincourt, l'armée française subit sa plus grave défaite : les trois quarts de la noblesse de France sont massacrés.

Victorieux, Henri V commence la conquête de « son » royaume. À sa mort, en 1422, les Anglais occupent Paris et une partie de la France. Lorsque Charles VI meurt à son tour, le royaume de son fils, Charles VII, se limite à quelques possessions dans les pays de Loire, avec Bourges pour capitale. [...]

L'intervention de Jeanne d'Arc [...] va changer soudain le cours de la guerre. À Chinon, elle gagne la confiance de Charles VII, qui lui confie le commandement d'une armée. Le 8 mai, elle délivre Orléans. Peu après, l'armée anglaise est écrasée à Patay, et son chef, Talbot, fait prisonnier. Jeanne emmène alors le roi à Reims pour qu'il y soit sacré.

Après la cérémonie de Reims, Charles VII devait marcher sur Paris [...] mais c'est un roi timoré

et indécis, influencé par son entourage. Tandis qu'il hésite, Jeanne d'Arc tombe aux mains des Bourguignons, qui la livrent aux Anglais. [...] À l'issue d'un procès en sorcellerie, l'héroïne est brûlée sur la place du Vieux-Marché, à Rouen.

Cependant, grâce à elle, la France a repris courage. Charles VII agit en roi. Ses armées vont de victoire en victoire. [...]

De cette longue guerre, la France et l'Angleterre sortent épuisées. Les campagnes françaises ont été ravagées, décimées par les famines et la peste noire. Les meilleures terres seront repeuplées. Les autres resteront longtemps désertes, certaines jusqu'au XIXe siècle. La guerre a paralysé le commerce et aggravé une dépression économique plus ancienne. Elle a, cependant, renforcé le pouvoir royal et révélé, en Angleterre comme en France, parmi les masses populaires, un sentiment national jusqu'alors inconnu.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS DE TEXTE

MERLE, Claude, *Des Grandes Invasions à l'apogée de Constantinople*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, 2001, p. 39 à 43.

MERLE, Claude, *Guerres et paix à la fin du Moyen Âge, XIV^e-XV^e siècle*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, 2003, p. 22 à 27.

GODARD, Philippe & MERLE, Claude, *Féodalité et croisades, X^e-XV^e siècle*, Autrement Junior Histoire, Éditions Autrement, Paris, 2002, p. 33 à 37.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

ADAM, Jean-Michel (1997, 2^e éd.). *Les textes, types et prototypes*. Paris : Armand Colin, p. 95

CHARTRAND, S.-G. (1999). « Les composantes d'une grammaire du texte », *La grammaire : au cœur du texte*, Les publications Québec français, n° hors série, p. 20-23.

CHARTRAND, S.-G., Aubin, D., BLAIS, R. & CI. SIMARD (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Boucherville : GRAFICOR, p. 24 et 51.

DRUIDE INFORMATIQUE INC. (2007). *Antidote* (logiciel correcteur intégrant les RO), Montréal : Druide informatique Inc.

GIASSON, J. (1992). « Stratégie d'intervention en lecture : quatre modèles récents ». Dans Préfontaine et Lebrun (dir.). *La lecture et l'écriture* (p. 219-239).

LUSIGNAND, G. (1995). « La lecture stratégique au secondaire ». *Québec français*, 96, p. 29-30.

MASSERON, C. (1989). « La correction de rédaction » In *Pour une didactique de l'écriture*, Paris, Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, p. 97-98.

RIEGEL, M., PELLAT, M. & RIOUL, R. (1994/2001). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF/ Quadriga, chapitres XIX et XXI.

TOMASSONE, Roberte. (1996). *Pour enseigner la grammaire*. Paris : Delagrave, p. 47-50.

VILLERS, M.-È. DE (2003, 4^e éd.). *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*. Montréal : Québec/Amérique.